

## Une étude systématique des enseignements bibliques (Dogmatique)

### Leçon 18.4.3.6 – La doctrine de la Loi et de l’Évangile

#### La loi morale : Le Sixième Commandement

Par le Cinquième Commandement, Dieu protège notre vie et celle de notre prochain. Par le Sixième Commandement, Dieu protège notre femme ou notre mari et la femme ou le mari de notre voisin. Ainsi, Dieu protège le mariage qui, après notre vie, est la bénédiction la plus importante que nous ayons sur cette terre.

Le commandement lui-même est très court : « **Tu ne commettras point d’adultèbre** » (Exode 20:14; Deutéronome 5:18). Dieu était certainement sérieux au sujet de ce commandement, car dans la loi civile d’Israël, il exigeait la peine de mort pour ceux qui se rendaient ouvertement coupables d’adultèbre : « **Si un homme commet un adultèbre avec une femme mariée, s’il commet un adultèbre avec la femme de son prochain, l’homme et la femme adultèbres seront punis de mort. Si un homme couche avec la femme de son père, et découvre ainsi la nudité de son père, cet homme et cette femme seront punis de mort : leur sang retombera sur eux. Si un homme couche avec sa belle-fille, ils seront tous deux punis de mort ; ils ont fait une confusion : leur sang retombera sur eux. Si un homme couche avec un homme comme on couche avec une femme, ils ont fait tous deux une chose abominable ; ils seront punis de mort : leur sang retombera sur eux. Si un homme prend pour femmes la fille et la mère, c’est un crime : on les brûlera au feu, lui et elles, afin que ce crime n’existe pas au milieu de vous. Si un homme couche avec une bête, il sera puni de mort ; et vous tuerez la bête. Si une femme s’approche d’une bête, pour se prostituer à elle, tu tueras la femme et la bête ; elles seront mises à mort : leur sang retombera sur elles**

 » (Lévitique 20:10-16).

Il y a une grande différence entre ces lois et les lois civiles de la plupart des pays aujourd’hui. Le péché d’adultèbre est devenu si courant parmi nous qu’il est presque attendu des jeunes et des moins jeunes qu’ils pratiquent ou au moins approuvent les relations sexuelles avec quelqu’un qui n’est pas leur mari ou leur femme.

Au sens strict, l’adultèbre est un péché commis par des personnes mariées qui ne sont pas fidèles à leur conjoint. Mais au sens large, l’adultèbre est toute pensée, parole ou acte qui déshonore l’institution divine du mariage. Les termes « fornication », « impudicité », et « immoralité sexuelle » sont utilisés pour les relations sexuelles entre des personnes qui ne sont pas mariées l’une à l’autre.

Même si le monde n’accorde que peu d’attention au Sixième Commandement dans la plupart des pays modernes, ce commandement est toujours la volonté de Dieu pour nous aujourd’hui. Il fait partie de la loi morale de Dieu parce qu’il est répété dans le Nouveau Testament. Jésus a dit : « **Ce qui sort de l’homme, c’est ce qui souille l’homme. Car c’est du dedans, c’est du cœur des hommes, que sortent les mauvaises pensées, les adultères, les impudicités, les meurtres, les vols, les cupidités, les méchancetés, la fraude, le dérèglement, le regard envieux, la calomnie, l’orgueil, la folie. Toutes ces choses mauvaises sortent du dedans, et souillent l’homme**

 » (Marc 7:20-23).

Ceux qui pèchent ouvertement contre le Sixième Commandement, sans regret ni repentir, peuvent être considérés comme des citoyens respectueux de la loi par le gouvernement civil, mais ce n’est pas le verdict de Dieu. L’apôtre Paul a écrit : « **Ne vous y trompez pas : ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les infâmes, ni les voleurs, ni les cupidites, ni les ivrognes, ni les outrageux, ni les ravisseurs, n’hériteront le royaume de Dieu**

 » (1 Corinthiens 6:9-10).

Paul a également écrit : « **Or, les œuvres de la chair sont manifestes, ce sont l'impudicité, l'impureté, la dissolution, l'idolâtrie, la magie, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les animosités, les disputes, les divisions, les sectes, l'envie, l'ivrognerie, les excès de table, et les choses semblables. Je vous dis d'avance, comme je l'ai déjà dit, que ceux qui commettent de telles choses n'hériteront point le royaume de Dieu** » (Galates 5:19-21).

Il est également écrit : « **Que le mariage soit honoré de tous, et le lit conjugal exempt de souillure, car Dieu jugera les impudiques et les adultères** » (Hébreux 13:4).

Martin Luther a donné cette explication du sixième commandement dans son *Petit Catéchisme* :

#### Le Sixième Commandement

Tu ne commettras point adultère.

*Quel est le sens de ces paroles ?*

Nous devons craindre et aimer Dieu, afin d'être chastes et purs dans nos pensées, dans nos paroles et dans nos actions, et de nous aimer et nous honorer dans le mariage.

Pour mieux comprendre le péché d'adultère, il est bon de contempler tout d'abord les bénédictions du mariage. Nous devons comprendre que Dieu a institué le mariage et qu'il est le seul à pouvoir nous dire ce qu'est le mariage et comment il doit être mis en pratique. De nos jours, les gens pensent que le mariage tel qu'il existe aujourd'hui a progressivement évolué avec l'humanité à partir d'une sorte de notion primitive développée par l'homme lui-même. C'est pourquoi ils pensent que chacun a le droit de changer le mariage d'aujourd'hui pour en faire ce qu'il voudrait qu'il soit.

Mais Dieu lui-même a institué le mariage au sixième jour de l'histoire du monde, dans le jardin d'Eden, lorsqu'il a créé la femme à partir de l'homme et l'a donnée à l'homme pour qu'il en fasse sa femme. Dès le début, Dieu a voulu que le mariage soit une union à vie entre un homme et une femme. « **L'Éternel Dieu dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je lui ferai une aide semblable à lui** » (Genèse 2:18). « **Alors l'Éternel Dieu fit tomber un profond sommeil sur l'homme, qui s'endormit ; il prit une de ses côtes, et referma la chair à sa place. L'Éternel Dieu forma une femme de la côte qu'il avait prise de l'homme, et il l'amena vers l'homme** » (Genèse 2:21-22).

Il n'est pas clair qui a prononcé les paroles de Genèse 2:24, mais que ce soit Adam ou Moïse, c'est la parole de Dieu à travers l'un d'eux : « **C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair** » (Genèse 2:24). Jésus s'est référé à ce passage lorsqu'il a dit aux Pharisiens : « **N'avez-vous pas lu que le créateur, au commencement, fit l'homme et la femme et qu'il dit : C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair ? Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint** » (Matthieu 19:4-6).

Adam était un mâle biologique et Ève une femelle biologique, et c'est eux, et aucun autre, que Dieu a joint dans le premier mariage. Après l'entrée du péché dans le monde, il n'a pas fallu longtemps pour qu'un homme nommé Lémec prenne sur lui de définir le mariage à sa manière : « **Lémec prit deux femmes** » (Genèse 4:19). Mais ce n'était pas le plan de Dieu.

Dans les années qui ont suivi le déluge, le fait d'avoir plus d'une femme (polygamie) est devenu une pratique courante parmi les incroyants dans certaines régions, et il est prouvé que certains croyants ayant reçu la promesse du Sauveur ont également suivi cette pratique. Par exemple, Jacob, Elkana et David avaient plus d'une femme. Même si Dieu n'est pas intervenu dans ces mariages et que la loi civile israélien autorisait les épouses multiples (Deutéronome 21:1-17), cela n'a pas altéré l'institution originelle du mariage de Dieu. Les paroles de Jésus aux pharisiens concernant le divorce : « **Au commencement, il n'en était pas ainsi** » (Matthieu 19:8), s'appliquent certainement aussi à la pratique de la polygamie.

Dans le Nouveau Testament, la polygamie n'est pas une option pour les croyants en Christ, comme l'a écrit l'apôtre Paul : « **Pour éviter l'impudicité, que chacun ait sa femme, et que chaque femme ait son mari** » (1 Corinthiens 7:2). Puis Paul a ajouté ces mots : « **Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et que la femme agisse de même envers son mari. La femme n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est le mari ; et pareillement, le mari n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est la femme. Ne vous privez point l'un de l'autre, si ce n'est d'un commun accord pour un temps, afin de vaquer à la prière ; puis retournez ensemble, de peur que Satan ne vous tente par votre incontinence** » (1 Corinthiens 7:3-5). Suivre ces instructions serait impossible dans un mariage plural.

La mort de l'un des conjoints met fin au mariage. Dans le même chapitre, Paul écrit : « **Une femme est liée aussi longtemps que son mari est vivant ; mais si le mari meurt, elle est libre de se marier à qui elle veut** » (1 Corinthiens 7:39). Il en va de même pour un mari.

Il ressort clairement du récit de la Genèse que la première bénédiction du mariage est la camaraderie. Les paroles de Dieu sont claires : « **Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je lui ferai une aide semblable à lui** » (Genèse 2:18). Un homme et une femme unis par le mariage pour la vie sont bons l'un pour l'autre. Ils s'aident mutuellement, s'encouragent et se réconforment. La mère du roi Lemuel lui a enseigné ces paroles sur le mariage : « **Qui peut trouver une femme vertueuse ? Elle a bien plus de valeur que les perles. Le cœur de son mari a confiance en elle, Et les produits ne lui feront pas défaut. Elle lui fait du bien, et non du mal, Tous les jours de sa vie** » (Proverbes 31:10-12).

La chute de l'homme dans le péché a rendu le mariage loin d'être idéal dans de nombreux cas. Des hommes ont maltraité leurs femmes et des femmes ont rendu la vie de leurs maris misérable. Abigaïl était mariée à un homme très stupide nommé Nabal. Son serviteur lui a parlé de son mari : « **Il est si méchant qu'on n'ose lui parler** » (1 Samuel 25:17). Abigail elle-même dit à David : « **Que mon seigneur ne prenne pas garde à ce méchant homme, à Nabal, car il est comme son nom ; Nabal** (qui signifie « fou » en hébreu) **est son nom, et il y a chez lui de la folie** » (1 Samuel 25:25). Un peu plus tard, la Bible rapporte que Nabal « **était complètement dans l'ivresse** » et « **Environ dix jours après, l'Éternel frappa Nabal, et il mourut** » (1 Samuel 25:36-38). Il y a aussi des épouses dont l'attitude et le comportement donnent raison à ce proverbe : « **Mieux vaut habiter dans une terre déserte, qu'avec une femme querelleuse et irritable** » (Proverbes 21:19). « **Mieux vaut habiter à l'angle d'un toit, que de partager la demeure d'une femme querelleuse** » (Proverbes 25:24).

L'intention de Dieu pour le mariage était que chaque personne soit une bénédiction pour l'autre. Outre la camaraderie, une autre bénédiction essentielle du mariage est la bénédiction des enfants et la bénédiction de la vie de famille. « **Voici, des fils sont un héritage de l'Éternel, Le fruit des entrailles est une récompense. Comme les flèches dans la main d'un guerrier, Ainsi sont les fils de la jeunesse. Heureux l'homme qui en a rempli son carquois !** » (Psaume 127:3-5). Avant même que le péché n'entre dans le monde, Dieu a dit à Adam et Ève : « **Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez** » (Genèse 1:28).

Dans le monde d'aujourd'hui, nombreux sont ceux qui ne sont pas d'accord avec le fait que les enfants sont une bénédiction. Certains couples se marient même avec l'intention de ne pas avoir d'enfants. Mais à quelques exceptions près, les parents devraient se réjouir d'avoir des enfants. Si le contrôle des naissances n'est pas en soi un péché, toutes les méthodes de contrôle des naissances peuvent faire l'objet d'abus. Les chrétiens qui limitent délibérément leur nombre d'enfants doivent se demander si les raisons qui les poussent à agir ainsi plaisent à Dieu.

Outre les bienfaits de la camaraderie et de la vie de famille, le mariage est une bénédiction de Dieu car il permet à un homme et à une femme d'avoir une relation sexuelle l'un avec l'autre sans culpabilité ni honte. Dieu lui-même est à l'origine du plaisir sexuel, car il a créé l'homme et la femme pour qu'ils jouissent du corps de l'autre sexe, comme nous le lisons dans le passage de 1 Corinthiens 7:3-5 cité ci-dessus. Les relations sexuelles sans péché sont en effet une bénédiction du Seigneur. Il est écrit : « **Bois les eaux de ta citerne, Les eaux qui sortent de ton puits. Tes sources doivent-elles se répandre au**

**dehors ? Tes ruisseaux doivent ils couler sur les places publiques ? Qu'ils soient pour toi seul, Et non pour des étrangers avec toi. Que ta source soit bénie, Et fais ta joie de la femme de ta jeunesse, Biche des amours, gazelle pleine de grâce : Sois en tout temps enivré de ses charmes, Sans cesse épris de son amour »** (Proverbes 5:15-19). Les hommes ou les femmes célibataires qui désirent avoir un partenaire sexuel doivent demander à Dieu de les guider vers un partenaire de mariage convenable. L'apôtre Paul, qui était lui-même célibataire, a conseillé : « **S'ils manquent de continence, qu'ils se marient ; car il vaut mieux se marier que de brûler** » (1 Corinthiens 7:9).

Il est faux d'exiger le mariage de tout le monde, et il est faux d'interdire le mariage à qui que ce soit. Certains peuvent rester chastes et sexuellement purs sans se marier, comme l'apôtre Paul et notre Seigneur Jésus. Paul dit : « **Chacun tient de Dieu un don particulier, l'un d'une manière, l'autre d'une autre** » (1 Corinthiens 7:7). Mais il dit aussi que c'est une doctrine diabolique que d'interdire le mariage : « **l'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons, par l'hypocrisie de faux docteurs portant la marque de la flétrissure dans leur propre conscience, prescrivant de ne pas se marier** » (1 Timothée 4:1-3). L'Église catholique romaine est coupable d'une telle fausse doctrine, interdisant à ses prêtres, moines et nonnes le privilège du mariage. Cette règle n'a fait qu'aggraver le péché.

Les péchés contre le Sixième Commandement sont fréquents de nos jours. Examinons d'abord les différentes façons dont les personnes mariées pèchent contre ce commandement. Les personnes mariées commettent l'adultére lorsque l'un des conjoints est infidèle à l'autre en ayant des relations sexuelles avec une personne étrangère au mariage. David a péché contre le Sixième Commandement lorsqu'il a invité la femme d'un voisin chez lui et qu'il a eu des relations sexuelles avec elle. Cette femme, Bath-Schéba, avait un mari auquel elle aurait dû être fidèle. David a péché encore plus en faisant tuer son mari Uriel au combat et en arrangeant ensuite un mariage rapide avec Bath-Schéba. La Bible dit : « **Ce que David avait fait déplut à l'Éternel** » (2 Samuel 11:27). Dieu envoie le prophète Nathan à David pour l'appeler à la repentance : « **Pourquoi donc as-tu méprisé la parole de l'Éternel, en faisant ce qui est mal à ses yeux ?** » (2 Samuel 12:9).

Jean-Baptiste a dénoncé avec audace son propre souverain, Hérode Antipas, en lui disant : « **Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère** » (Marc 6:18). Hérode avait abandonné sa propre femme pour prendre celle de son frère Philippe. Cette femme, Hérodias, a ensuite veillé à ce que Jean-Baptiste soit tué pour avoir condamné son mariage avec Hérode.

Le Sixième Commandement est transgressé par ce que l'on appelle la « désertion malveillante ». Cela se produit lorsqu'un mari ou une femme quitte tout simplement le mariage et ne revient pas. Les exigences professionnelles obligent parfois les conjoints à vivre séparés l'un de l'autre pendant un certain temps, par exemple lorsqu'un soldat est appelé à faire son service militaire. Mais la désertion malveillante implique une désertion sans raison valable, contraire à la Parole claire de Dieu. C'est ce que dit Paul : « **Que la femme ne se sépare point de son mari ... et que le mari ne répudie point sa femme** » (1 Corinthiens 7:10-11).

Si une désertion malveillante se produit et qu'il n'y a pas de possibilité de rétablir le mariage, celui qui reste n'est plus lié au partenaire qui a déserté. C'est ce que dit Paul : « **Si le non-croyant se sépare, qu'il se sépare ; le frère ou la soeur ne sont pas liés dans ces cas-là** » (1 Corinthiens 7:15). En d'autres termes, le partenaire qui a abandonné l'autre a mis fin au mariage, et le partenaire qui a été abandonné n'est plus lié au mariage et est libre d'épouser quelqu'un d'autre.

Dans de rares cas, à cause du péché, il peut être difficile pour un mari ou une femme de rester dans le mariage. Dans de tels cas, la parole de Dieu par l'intermédiaire de son apôtre Paul peut s'appliquer : « **Que la femme ne se sépare point de son mari (si elle est séparée, qu'elle demeure sans se marier ou qu'elle se réconcilie avec son mari)** » (1 Corinthiens 7:10-11).

Le mariage étant destiné à être une union à vie entre un homme et une femme, chaque fois qu'il y a divorce, il y a péché. Lorsqu'on a posé à Jésus une question sur le mariage et le divorce, il a répondu : « **Je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour infidélité, et qui en épouse une autre, commet un adultère** » (Matthieu 19:9). Seules deux situations présentées dans l'Écriture autorisent le divorce. Une exception, comme le souligne Jésus, est le cas d'immoralité sexuelle ou d'infidélité sexuelle. En d'autres termes, le conjoint victime de l'infidélité peut divorcer de son partenaire infidèle. La victime n'est pas obligée de divorcer, mais elle peut le faire sans commettre d'adultère. L'autre exception est qu'une personne qui a été abandonnée peut obtenir un divorce légal du déserteur, comme nous l'avons expliqué ci-dessus.

Les lois civiles de la plupart des pays autorisent aujourd'hui le divorce pour de nombreuses raisons qui ne sont pas en accord avec l'enseignement de la Bible. Mais en tant que croyants en Jésus, nous devrions être prêts à suivre une norme plus élevée que celle du monde.

Outre les transgressions extérieures susmentionnées contre le Sixième Commandement, tout ce qu'un partenaire marié fait en pensée, en parole ou en acte pour nuire au mariage est un péché. Il est évident qu'il n'y a jamais eu de conjoint qui ait été un partenaire parfait en tout temps et de toutes les manières. Toutes les personnes mariées ont besoin d'un sauveur qui les libère du péché : Jésus-Christ, le seul à avoir toujours été sans péché.

Mais les personnes mariées ne sont pas les seules à pécher contre le Sixième Commandement. Les personnes non mariées peuvent également pécher contre ce commandement. Les personnes non mariées, tout comme les personnes mariées, pèchent contre le Sixième et le Cinquième Commandement en commettant des agressions sexuelles ou des viols. Le propre fils de David, Amnon, a violé sa demi-sœur Tamar. Le récit biblique dit : « **il la saisit et lui dit : Viens, couche avec moi, ma sœur. Elle lui répondit : Non, mon frère, ne me déshonore pas, car on n'agit point ainsi en Israël ; ... Mais il ne voulut pas l'écouter ; il lui fit violence, la déshonora et coucha avec elle** » (2 Samuel 13:11-14).

Même s'ils ne sont pas forcés, les rapports sexuels entre personnes qui ne sont pas mariées l'une à l'autre sont de la « **fornication** » (également appelée « **immoralité sexuelle** » ou « **impudicité** »). Cela inclut les rapports sexuels avec des prostituées, des étrangers et entre des personnes qui prévoient de se marier dans le futur mais qui ne se sont pas encore mariées l'une à l'autre. La prostitution sous toutes ses formes est condamnée par la Parole de Dieu. Une vie sexuelle active en dehors du mariage est condamnée par la Parole de Dieu. Les relations sexuelles avant le mariage ne sont pas tolérées par Dieu dans sa Parole. L'utilisation de la pilule contraceptive et d'autres moyens de contraception, ainsi que l'utilisation généralisée d'antibiotiques pour lutter contre les maladies vénériennes, ont rendu les gens moins préoccupés par le péché sexuel. Mais on ne se moque pas de Dieu. Les fornicateurs impénitents seront jugés.

L'immoralité sexuelle était courante chez les Grecs auxquels l'apôtre Paul apportait l'Évangile du Christ. Ses lettres contiennent donc de nombreuses mises en garde contre l'immoralité sexuelle (la fornication). Aux Corinthiens, il écrit : « **Ne savez-vous pas que vos corps sont des membres de Christ ? Prendrai-je donc les membres de Christ, pour en faire les membres d'une prostituée ? Loin de là ! Ne savez-vous pas que celui qui s'attache à la prostituée est un seul corps avec elle ? Car, est-il dit, les deux deviendront une seule chair. Mais celui qui s'attache au Seigneur est avec lui un seul esprit. Fuyez l'impudicité. Quelque autre péché qu'un homme commette, ce péché est hors du corps ; mais celui qui se livre à l'impudicité pèche contre son propre corps** » (1 Corinthiens 6:15-18).

De nos jours, il y a même des dirigeants d'église qui défendent et même encouragent les relations sexuelles entre deux ou plusieurs hommes ou entre deux ou plusieurs femmes ou toute combinaison de partenaires. Mais Dieu condamne un tel péché dans le Nouveau Testament comme il l'avait fait dans l'Ancien Testament. Parlant des idolâtres dans le monde païen, l'apôtre Paul dit : « **C'est pourquoi Dieu les a livrés à l'impureté, selon les convoitises de leurs coeurs ; en sorte qu'ils déshonorent eux-**

**mêmes leurs propres corps ; eux qui ont changé la vérité de Dieu en mensonge, et qui ont adoré et servi la créature au lieu du Créateur, qui est béni éternellement. Amen ! C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions infâmes : car leurs femmes ont changé l'usage naturel en celui qui est contre nature ; et de même les hommes, abandonnant l'usage naturel de la femme, se sont enflammés dans leurs désirs les uns pour les autres, commettant homme avec homme des choses infâmes »** (Romains 1:24-27).

Dieu condamne toutes les activités sexuelles et les convoitises en dehors du mariage, telles que le lesbianisme, l'homosexualité, la sodomie et l'inceste. Paul a écrit aux Éphésiens : « **Que l'impudicité, qu'aucune espèce d'impureté, et que la cupidité, ne soient pas même nommées parmi vous, ainsi qu'il convient à des saints. Qu'on n'entende ni paroles déshonnêtes, ni propos insensés, ni plaisanteries, choses qui sont contraires à la bienséance ; qu'on entende plutôt des actions de grâces. Car, sachez-le bien, aucun impudique, ou impur, ou cupide, c'est-à-dire, idolâtre, n'a d'héritage dans le royaume de Christ et de Dieu** » (Éphésiens 5:3-5). Il ne peut y avoir de mariage pieux entre personnes du même sexe.

Les tentations de péché sexuel sont nombreuses de nos jours : les blagues qui se moquent du mariage, les livres et les magazines indécents qui encouragent le péché sexuel, les films et les photographies indécents, la pornographie facilement accessible sur Internet et à la télévision ou au cinéma, la publicité indécente et les danses indécentes, qui tendent toutes à dégrader le mariage ou à susciter la convoitise. L'alcool et certaines drogues conduisent également les gens à perdre leurs inhibitions et à faire des choses qu'ils ne feraient pas autrement. Jésus a dit que l'adultère commence dans le cœur par des pensées de convoitise, car il a dit : « **Je vous dis que quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis un adultère avec elle dans son cœur** » (Matthieu 5:28).

Comme la luxure peut être excitée par une exposition indécente, telle que la nudité totale ou partielle, le déshabillage ou les vêtements impudiques, tant pour les hommes que pour les femmes, nous avons cette parole de l'apôtre Paul : « **Je veux ... que les femmes, vêtues d'une manière décente, avec pudeur et modestie** » (1 Timothée 2:9). Nous devons nous rappeler que le grand péché de David, à savoir l'adultère et le meurtre, a commencé par la convoitise dans son cœur. « **Comme il se promenait sur le toit de la maison royale, il aperçut de là une femme qui se baignait, et qui était très belle de figure** » (2 Samuel 11:2).

Dieu a voulu que le plaisir sexuel soit une bénédiction, et c'est une bénédiction dans le cadre d'un mariage d'amour. Mais il est important que le mariage et les relations entre les hommes et les femmes soient conduits selon les principes de Dieu. La plupart des églises chrétiennes d'aujourd'hui ont mis de côté ces principes qu'elles considèrent comme démodés et obsolètes dans la société d'aujourd'hui. Dès le début de la création, Dieu a établi le principe du chef, car il a créé l'homme en premier, et il a créé la femme pour qu'elle soit l'aide de l'homme. C'est pourquoi Paul a écrit à Timothée : « **Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre de l'autorité sur l'homme ; mais elle doit demeurer dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite ; et ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme qui, séduite, s'est rendue coupable de transgression** » (1 Timothée 2:12-14). Nos congrégations luthériennes confessionnelles suivent ce principe en n'autorisant pas les femmes à être pasteurs ou à enseigner aux hommes, ni à avoir autorité sur les hommes dans les assemblées d'électeurs. Les femmes de la congrégation peuvent enseigner aux femmes et aux enfants et aider les hommes de différentes manières.

Il en va de même pour le mariage. Paul a écrit aux Corinthiens : « **Je veux cependant que vous sachiez que Christ est le chef de tout homme, que l'homme est le chef de la femme, et que Dieu est le chef de Christ** » (1 Corinthiens 11:3). Il l'explique en ces termes : « **En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme ; et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme** » (1 Corinthiens 11:8-9). De même que les hommes et les femmes ne sont pas biologiquement identiques, ils n'ont pas non plus reçu les mêmes rôles dans

le mariage ou dans l'Église. Paul a écrit aux Éphésiens : « **Le mari est le chef de la femme, comme Christ est le chef de l'Église** » (Éphésiens 5:23).

En ce qui concerne le péché et le salut, les hommes et les femmes sont égaux. En effet, Paul a écrit aux Galates : « **Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme ; car tous vous êtes un en Jésus-Christ** » (Galates 3:28).

Il est également vrai que, tout comme les femmes ont besoin des hommes, les hommes ont besoin des femmes, comme le dit Paul : « **La femme n'est point sans l'homme, ni l'homme sans la femme. Car, de même que la femme a été tirée de l'homme, de même l'homme existe par la femme, et tout vient de Dieu** » (1 Corinthiens 11:11-12).

Il est important pour les maris et les femmes chrétiens de prêter une attention particulière aux instructions du Seigneur à leur égard. Remarquez que le modèle du mari est le Christ lui-même, et que le modèle de la femme est l'Église du Christ. Ce sont les mots de Paul : « **Femmes, soyez soumises à vos maris, comme au Seigneur ; car le mari est le chef de la femme, comme Christ est le chef de l'Église, qui est son corps, et dont il est le Sauveur. Or, de même que l'Église est soumise à Christ, les femmes aussi doivent l'être à leurs maris en toutes choses. Maris, aimez vos femmes, comme Christ a aimé l'Église, et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier par la parole, après l'avoir purifiée par le baptême d'eau, afin de faire paraître devant lui cette Église glorieuse, sans tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et irrépréhensible. C'est ainsi que les maris doivent aimer leurs femmes comme leurs propres corps. Celui qui aime sa femme s'aime lui-même. Car jamais personne n'a haï sa propre chair ; mais il la nourrit et en prend soin, comme Christ le fait pour l'Église, ... que chacun de vous aime sa femme comme lui-même, et que la femme respecte son mari**

 » (Éphésiens 5:22-33).

De la même manière, Paul a écrit aux chrétiens de Colosses : « **Femmes, soyez soumises à vos maris, comme il convient dans le Seigneur. Maris, aimez vos femmes, et ne vous aigrissez pas contre elles** » (Colossiens 3:18-19). L'apôtre Pierre était tout à fait d'accord et a écrit : « **Femmes, soyez de même soumises à vos maris. ... Maris, montrez à votre tour de la sagesse dans vos rapports avec vos femmes, comme avec un sexe plus faible ; honorez-les, comme devant aussi hériter avec vous de la grâce de la vie. Qu'il en soit ainsi, afin que rien ne vienne faire obstacle à vos prières** » (1 Pierre 3:1-7).

Ainsi, les femmes respectent le Sixième Commandement en se soumettant à leur mari dans l'amour et en l'honorant et le respectant comme le chef que Dieu leur a donné. Les maris respectent le Sixième Commandement en aimant leurs femmes de manière désintéressée et en les honorant en tant que compagnes données par Dieu.

Le mariage étant un lien d'amour et de respect mutuel qui dure toute la vie, le chrétien doit être très prudent dans le choix de son conjoint. Il doit demander l'avis et le consentement de ses parents. La beauté extérieure, l'attrait ou la richesse ne sont pas aussi importants que l'esprit intérieur. L'unité de la foi en Christ est de la plus haute importance. Et n'oubliez pas la prière.

Les coutumes en matière de mariage peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre. Bien que le mariage soit une institution divine, de nombreux gouvernements ont leurs propres exigences en matière de mariage légal. Parmi les chrétiens de notre Église américaine, la pratique habituelle pour les couples qui ont l'intention de se marier est la suivante : ils se fiancent, ce qui est une promesse solennelle non forcée de se marier à l'avenir qu'un chrétien ne peut pas prendre à la légère, obtiennent une licence de mariage de l'État, puis ont une cérémonie de mariage par un représentant agréé de l'État.

Les personnes non mariées doivent se préparer au mariage en se rappelant que leur corps est le temple du Saint-Esprit, comme l'a dit l'apôtre Paul : « **Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à**

**vous-mêmes ? Car vous avez été rachetés à un grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps et dans votre esprit, qui appartiennent à Dieu » (1 Corinthiens 6:19-20).**

Joseph était un beau jeune homme dans la maison de Potiphar. Il fut tenté par la femme de Potiphar, qui lui dit : « **Couche avec moi !** » Mais Joseph a résisté à son invitation et lui a dit des mots que les gens d'aujourd'hui peuvent dire dans des circonstances similaires : « **Comment ferais-je un aussi grand mal et pécherais-je contre Dieu ?** » (Genèse 39:7-9). Elle a persisté dans sa séduction, jusqu'à ce que finalement « **elle le saisit par son vêtement, en disant : Couche avec moi ! Il lui laissa son vêtement dans la main, et s'enfuit au dehors** » (Genèse 39:12).

Comme Joseph, nous devons aujourd'hui fuir les tentations sexuelles, nous occuper de divertissements propres et décents et travailler dur (sports, projets scolaires, passe-temps, emplois), et prier pour que Dieu nous aide à rester chastes et décents. Paul a écrit : « **Que tout ce qui est vrai, tout ce qui est honorable, tout ce qui est juste, tout ce qui est pur, tout ce qui est aimable, tout ce qui mérite l'approbation, ce qui est vertueux et digne de louange, soit l'objet de vos pensées** » (Philippiens 4:8).

Lorsque nous considérons tout ce qu'implique le fait de vivre selon le Sixième Commandement, il devrait être clair pour chacun d'entre nous que nous avons péché contre ce commandement en pensée, en parole et en action. Tous les adultères et les fornicateurs méritent la peine de mort éternelle. Par conséquent, ce commandement, comme tous les autres, nous montre notre péché et notre désespoir sous la loi. Notre seul espoir est Jésus-Christ, qui était pur et sans tache en pensée, en parole et en action, comme il est écrit : Jésus « **lui-même est pur. ... Il n'y a point en lui de péché** » (1 Jean 3:3, 5). Dans l'Évangile, il nous offre sa justice parfaite et il a été puni pour nos nombreux péchés contre le Sixième Commandement. « **Par la parole ... par le baptême d'eau** » le Christ nous présente à lui-même « **cette Église glorieuse, sans tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et irrépréhensible** » (Éphésiens 5:26-27). La saleté de nos pensées, de nos paroles et de nos actes est pardonnée, et nous prions avec David le pénitent : « **Crée en moi un cœur pur, renouvelle en moi un esprit bien disposé** » (Psaume 51:12). Rappelez-vous : « **Le sang de Jésus son Fils nous purifie de tout péché** » (1 Jean 1:7), y compris le péché sexuel.

## Questions

---

1. Que protège Dieu par le biais du Sixième Commandement ?
2. Comment savons-nous que le Sixième Commandement fait partie de la loi morale de Dieu ?
3. Que nous apprend la Parole de Dieu sur la polygamie ?
4. Pourquoi les êtres humains n'ont-ils pas le droit de modifier le mariage à leur guise ?
5. Quelles sont les trois principales bénédictions que Dieu nous donne par le biais du mariage ?
6. Dieu ordonne-t-il ou interdit-il le mariage ? Expliquez votre réponse.
7. En quoi David a-t-il péché contre le Sixième Commandement ?
8. Qu'entend-on par désertion malveillante ?
9. Dans quelles circonstances le divorce est-il autorisé ?
10. Citez quelques-unes des tentations qui égarent les célibataires.
11. Que dit Dieu de l'homosexualité ?
12. Pourquoi est-il contraire à la volonté de Dieu que les femmes soient pasteurs ?
13. Quel bon exemple Joseph a-t-il donné à tous les croyants ?
14. Quels sont les principaux devoirs des maris et des femmes ?
15. Pourquoi ne pouvons-nous pas être sauvés en respectant le Sixième Commandement ?
16. Quel est notre seul espoir de salut ? Pourquoi est-ce vrai ?